

Sait-il que son gouvernement va verser 275 millions de dollars à deux banques américaines, la J.P. Morgan Interfunding Corporation et la Connecticut Bank and Trust Company, pour la location de wagons-trémies?

● (1500)

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, je suis certain que mon collègue, le ministre des Transports, est bien au courant de toutes ces choses. Il le montre tous les jours.

Des voix: Oh, oh!

M. Gray: Et je suis heureux comme lui . . .

Une voix: Cessez de galérer.

M. Gray: Je suis heureux comme lui de croire qu'on pourra très bientôt améliorer le transport des grains de l'Ouest.

Une voix: Triomphez!

* * *

LES PÊCHES

LA POLITIQUE CONCERNANT LA PÊCHE AU SAUMON COMMERCIALE SUR LA CÔTE EST

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. Son ministère et lui en sont-ils arrivés à une politique concernant la pêche commerciale du saumon dans la Baie de Fundy et d'autres parties de la région atlantique du Canada? Si oui, quelle est cette politique?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, j'espère avoir bien compris la question du député. La politique n'a pas changé. Peut-être le député veut-il parler d'une nouvelle, parue dans un journal, disant qu'il fallait qu'un pêcheur tire 75 p. 100 de son revenu de la pêche avant d'avoir droit à un permis. Franchement, je ne sais pas d'où cette nouvelle provenait. Cela ne fait pas partie de notre politique. Nous sommes en train d'étudier toute la question des permis de pêche, mais en aucune circonstance, n'imposons-nous ce genre de règlement dans une région qui dépend dans une assez large mesure de la pêche saisonnière. Je ne puis donc que réfuter ce qui semble n'être qu'une affirmation gratuite en ce qui concerne l'émission des permis.

M. McCain: Madame le Président, vu qu'il n'y aura pas de saison de pêche cette année pour les pêcheurs commerciaux de la baie de Fundy et d'autres régions de l'Atlantique où la pêche au saumon a été interdite, le ministre est-il maintenant disposé à garantir aux pêcheurs de saumon qu'ils obtiendront les paiements traditionnels d'indemnisation que son ministère a eu pour politique de verser pendant un certain nombre d'années? Si c'est le cas, quand les obtiendront-ils?

M. LeBlanc: Madame le Président, je tiens à rappeler au député, et il pourra vérifier dans le hansom ce qui s'est passé quand il siégeait de ce côté-ci de la Chambre, que le gouvernement avait annoncé que l'interdiction serait maintenue, mais

que les paiements d'indemnisation cesseraient. Le ministre d'alors, mon prédécesseur, avait ensuite changé d'idée, et je l'en félicite. Par ailleurs, le budget ne prévoyait pas les fonds nécessaires pour effectuer les versements aux pêcheurs. J'essaie maintenant de réinscrire au budget les fonds nécessaires pour ce programme et un certain nombre d'autres.

* * *

[Français]

L'HYMNE NATIONAL

ON DEMANDE QUE LES POSTES DE RADIO ET DE TÉLÉVISION OUVERT ET TERMINENT LEURS ÉMISSIONS QUOTIDIENNES EN FAISANT ENTENDRE LE «Ô CANADA»

M. Normand Lapointe (Beauce): Madame le Président, ma question s'adresse à l'honorable secrétaire d'État. Les postes de radio et de télévision avaient l'habitude de terminer leurs émissions de la journée en faisant jouer notre hymne national, le «Ô Canada». Or cette excellente habitude s'est perdue au cours des années 1970. Le secrétaire d'État pourrait-il écrire une lettre aux responsables des réseaux de radio et de télévision, leur demandant de commencer et de clôturer la programmation de la journée par le «Ô Canada»?

L'hon. Francis Fox (secrétaire d'État et ministre des Communications): Je crois, madame le Président, que la suggestion de l'honorable député semble toucher les cœurs de tous les autres députés, et il me ferait grand plaisir d'y donner suite et de communiquer avec tous les postes de radio et de télévision et les câblodiffuseurs du pays pour leur recommander d'adopter la position elle-même recommandée par l'honorable député.

* * *

LES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

L'ACHAT DE PNEUS DE FABRICANTS CANADIENS

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnement et Services): Madame le Président, durant la période réservée à la présentation des motions en vertu de l'article 43 du Règlement, l'honorable député de Kootenay-Est Revelstoke (M. Parker) a présenté une motion. Je le remercie beaucoup d'avoir porté à l'attention des Canadiens, par le biais de cette motion, la politique très progressive de mon ministère relativement à l'approvisionnement, se servant de ce système pour «canadianiser» notre industrie. Malheureusement, madame le Président, lorsqu'il a fait ces allégations, il a indiqué que nous avions acheté de la Hongrie des milliers de pneus, alors qu'il n'y en a eu que 192 d'achetés.

Mme le Président: A l'ordre! Il y a tellement de chahut dans la Chambre des communes que je ne peux même pas savoir si l'honorable ministre est en train d'invoquer le Règlement et s'il doit obtenir la parole. Je prierais donc les honorables députés de me permettre de l'entendre pour que je puisse juger de la procédure à suivre.